## CANADA

# PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

## **COUR SUPÉRIEURE**

(Chambre des actions collectives)

Nº: 500-06-001109-202

«ACTION-AUTONOMIE» LE COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL

et

S.D.

et

D. E.

et

J. M.

Personnes désignées

C.

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CAPITALE-NATIONALE

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MAURICIE-ET-DU-CENTRE-DU-QUÉBEC

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ESTRIE-CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE SHERBROOKE

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'EST-DE-L'ÏLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-OUEST DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE

SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU CENTRE-SUD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DU NORD-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINQUE

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA CÔTE-NORD

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA GASPÉSIE

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES ÎLES

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE CHAUDIÈRE-APPALACHES

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DE LAVAL

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LANAUDIÈRE

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DES LAURENTIDES

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-EST

et

CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-OUEST

et

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE MONTRÉAL

Défenderesses

# PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause
<b>RÉPONSE</b> (Art. 145 et 147 C.p.c.)
Le Procureur général du Québec, défendeur, répond à la présente affaire afin de :  Convenir d'un règlement et propose : Une médiation ou Une conférence de règlement à l'amiable.
<ul> <li>         ✓ contester la demande;</li> <li>         ✓ établir le protocole de l'instance avec les autres parties.     </li> </ul>
∟es coordonnées du Procureur général du Québec sont les suivantes :
Bernard, Roy (Justice - Québec) I, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00 Montréal (Québec) H2Y 1B6 Féléphone : 514 393-2336

Le Procureur général du Québec est représenté par Mes Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger, Cornelia Herta Zvezdin, avocates, à la même adresse.

Télécopieur : 514 873-7074 bernardroy@justice.gouv.qc.ca

Montréal, le 23 février 2021

Bernard, Roy (Justice - Québec)

(Mes Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger,

Berkard, Ray (Justice - Québec)

Cornelia Herta Zvezdin, avocates)

Avocats du mis en cause

Procureur général du Québec



#### **COUR SUPÉRIEURE**

(Chambre des actions collectives)

### PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL

Nº: 500-06-001109-202

#### ACTION-AUTONOMIE» LE COLLECTIF POUR LA DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE MONTRÉAL

ef

S.D.

et

D. E.

et

J. M.

Personnes désignées

C.

### CENTRE INTÉGRÉ DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX DE LA MONTÉRÉGIE-CENTRE ET AL.

Défenderesses

et

### PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC

Mis en cause

#### RÉPONSE

(Art. 145 et 147 C.p.c.)

M<sup>es</sup> Thi Hong Lien Trinh, Maryse Loranger, Cornelia Herta Zvezdin, avocates

### Bernard, Roy (Justice - Québec)

1, rue Notre-Dame Est, bureau 8.00 Montréal (Québec) H2Y 1B6

Téléphone : 514 393-2336, poste 51928

Télécopieur : 514 873-7074 Notification par courriel :

bernardroy@justice.gouv.qc.ca

/ BB1721 / 0060-CM-2021-000293-0001